



Juin 2025



Évaluation Ex Post Rapport de Synthèse

Projet « Renforcement de la résilience des communautés face aux effets néfastes du changement climatique sur la sécurité alimentaire en Mauritanie (PARSACC) »



Technical Evaluation
Reference Group
ADAPTATION FUND

Le Fonds d'adaptation (le Fonds) a été créé par une décision des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et à son Protocole de Kyoto afin de financer des projets et programmes d'adaptation concrets dans les pays en développement particulièrement vulnérables aux effets néfastes du changement climatique. Lors de la Conférence de Katowice sur le climat en décembre 2018, les Parties à l'Accord de Paris ont décidé que le Fonds servirait également l'Accord de Paris. Le Fonds soutient les projets et programmes menés par les pays, l'innovation et l'apprentissage mondial pour une adaptation efficace. Toutes les activités du Fonds sont conçues pour renforcer les capacités d'adaptation nationales et locales tout en atteignant et en impliquant les groupes les plus vulnérables, et de manière à intégrer la dimension de genre afin d'offrir des chances égales d'accès et de bénéficier des ressources du Fonds. Elles visent également à renforcer les synergies avec d'autres sources de financement climatique, tout en créant des modèles pouvant être reproduits ou développés à plus grande échelle www.adaptation-fund.org

Le Groupe de référence pour les évaluations techniques du Fonds d'adaptation (AF-TERG) est un groupe consultatif indépendant chargé de l'évaluation qui rend compte au Conseil d'administration du Fonds d'adaptation. Il s'efforce d'améliorer la qualité et l'efficacité du Fonds d'adaptation en produisant des évaluations, en encourageant l'utilisation des évaluations et en soutenant le renforcement des capacités en évaluation. Le travail de l'AF-TERG aide le Fonds et ses organisations partenaires à renforcer l'impact des initiatives liées au changement climatique sur les populations, les moyens de subsistance et les écosystèmes. Il guide également les investissements responsables du Fonds, élément essentiel pour son soutien politique et public. Pour en savoir plus, consultez le site www.adaptation-fund.org/about/evaluation/ (en anglais seulement).

Le projet soutenu par le Fonds d'adaptation « Renforcement de la résilience des communautés face aux effets néfastes du changement climatique sur la sécurité alimentaire en Mauritanie » (PARSACC) a été mis en œuvre par le Programme alimentaire mondial des Nations unies (PAM) et exécuté par le ministère de l'Environnement et du Développement durable de Mauritanie entre 2014 et 2019.

Cette évaluation ex post a été commandée par le AF-TERG. L'équipe de gestion de cette évaluation comprenait Susan Legro (point focal de l'AF-TERG), Vladislav Arnaoudov (chef de projet) et Mariana Vidal Merino (chargée d'évaluation). L'évaluation a été réalisée par Baastel (Le Groupe Conseil Baastel Ltee). L'équipe d'évaluation était composée de Margarita Gonzales (chef d'équipe), Marie-Karin Godbout (évaluatrice), Malal Ba (évaluateur national), avec l'appui de sa firme BetaPlus, Camile Gelb (évaluatrice junior), Alain Lafontaine (conseiller en assurance qualité) et Isalyne Coûteaux (chef de projet).

Nous tenons à remercier tout particulièrement le gouvernement mauritanien, le Programme alimentaire mondial, tous les membres de l'AF-TERG et toutes les autres parties prenantes qui ont apporté leur soutien à la réalisation et à la finalisation de cette évaluation.

© Groupe de référence pour les évaluations techniques du Fonds d'adaptation (AF-TERG)

Les constatations, interprétations et conclusions présentées dans ce rapport sont celles des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les points de vue du Fonds pour l'adaptation ou du Conseil du Fonds pour l'adaptation. Reproduction autorisée à condition d'en citer la source. Veuillez référencer le travail comme suit:

Groupe de référence pour l'évaluation technique du Fonds d'adaptation (AF-TERG). (2025). *Évaluation ex post du projet AF/PAM : Renforcement de la résilience des communautés face aux effets néfastes du changement climatique sur la sécurité alimentaire en Mauritanie : rapport de synthèse.*

Finalisé : juin 2025

Publié : janvier 2026

Image de couverture : Visite pour l'évaluation ex post à Kewalla : Baastel, 2025.





Table des matières

Contexte de l'évaluation	1
Informations générales sur le projet	2
Méthodes d'évaluation	3
Principales conclusions	4
Contribution à la résilience locale	8
Conclusions	9
Leçons apprises et recommandations correspondantes	10



Contexte de l'évaluation

L'évaluation ex post du projet « Renforcement de la résilience des communautés face aux effets néfastes du changement climatique sur la sécurité alimentaire en Mauritanie » (PARSACC), est la cinquième d'une série d'évaluations visant à comprendre les impacts à long terme de projets stratégiquement sélectionnés et clôturés il y a trois à cinq ans. Ces évaluations, commandées et gérées par le Groupe de référence pour les évaluations techniques du Fonds d'adaptation (AF-TERG), se concentrent sur l'évaluation de la durabilité dans le temps des bénéficiaires en termes d'adaptation, compte tenu de divers facteurs d'influence.

Cette évaluation, menée par Baastel de septembre 2024 à avril 2025, visait à évaluer la durabilité des résultats du projet et leur contribution à la résilience locale cinq ans après la clôture du projet. Elle abordait trois questions clés :

1. Les résultats du projet ont-ils été maintenus depuis son achèvement ?
2. Quels facteurs ont contribué à la durabilité des résultats de l'adaptation ou l'ont entravée ?
3. Comment les résultats ayant perduré contribuent-ils à la résilience locale ?



Informations générales sur le projet

Le projet PARSACC a été financé par une subvention de 7,8 millions de dollars américains du Fonds d'adaptation. Il a été mis en œuvre par le Programme alimentaire mondial (PAM) en collaboration avec le ministère de l'Environnement et du Développement durable (MEDD) de Mauritanie, qui a servi d'entité d'exécution du projet. Il visait à renforcer la résilience des communautés vulnérables aux effets du changement climatique sur la sécurité alimentaire.

Le PARSACC a été conçu en réponse au climat aride de la Mauritanie et aux effets du changement climatique qui favorisent la désertification en raison de l'augmentation des températures, de la diminution des précipitations et du risque accru de sécheresse, autant de facteurs qui nuisent à la production alimentaire. Le projet ciblait les communautés vivant dans huit wilayas, ou régions, dont les moyens de subsistance dépendaient principalement de l'agriculture et de l'élevage de subsistance et étaient très sensibles à la variabilité climatique.

Les conclusions de l'évaluation finale, réalisée en 2019, ont justifié une note globale « satisfaisante » pour le projet, même si les évaluateurs ont conclu que sa durabilité restait fragile. Le projet a élaboré une stratégie de sortie, qui comprenait des recommandations visant à renforcer la durabilité. Cependant, cette stratégie reposait en grande partie sur une « phase 2 » du PARSACC, qui ne s'est pas concrétisée.

Tableau 1. Informations générales sur le projet PARSACC

Nom du projet	Renforcement de la résilience des communautés face aux effets néfastes du changement climatique sur la sécurité alimentaire en Mauritanie (PARSACC) (site du projet)		
Identifiant du projet	MTN/MIE/Food/2011/1/PD		
Localisation	Mauritanie (8 wilayas dans les régions sud-est et ouest de la Mauritanie, à savoir Trarza, Brakna, Gorgol, Tagant, Assaba, Guidimakha, Hodh El Gharbi et Hodh El Chergui)		
Entité chargée de la mise en œuvre (IE)	Programme alimentaire mondial des Nations Unies	Date d'approbation	28/06/2012
Entité d'exécution (EE)	Ministère de l'Environnement et du Développement durable (MEDD)	Période de mise en œuvre	08/2014 – 09/2019 Le projet a demandé et obtenu une prolongation d'un an.
Domaine d'intervention	Sécurité alimentaire	Date de la revue à mi-parcours	Février 2017
Montant de la subvention	7 803 605 USD	Date de l'évaluation finale	Juillet 2019
Objectif	Renforcer la résilience des communautés vulnérables face aux effets du changement climatique sur la sécurité alimentaire.		
Composantes	<p>Composante 1 : Soutenir les services techniques et les communautés qu'ils desservent afin (a) de mieux comprendre les risques climatiques, leur impact sur les moyens de subsistance et la sécurité alimentaire ; et (b) de faciliter la planification participative et décentralisée de l'adaptation.</p> <p>Composante 2 : Concevoir et mettre en œuvre des mesures d'adaptation concrètes identifiées dans le cadre de la planification communautaire de l'adaptation, qui visent à lutter contre la désertification et la dégradation des terres.</p> <p>Composante 3 : Concevoir et mettre en œuvre des mesures d'adaptation concrètes identifiées dans le cadre de la planification communautaire de l'adaptation, qui visent à diversifier et à renforcer les moyens de subsistance des populations les plus vulnérables.</p>		

Méthodes d'évaluation

Les évaluations ex post des projets du Fonds pour l'adaptation sont guidées par le Cadre de durabilité AF-TERG pour l'évaluation ex post des interventions d'adaptation (Ex-Post-EAI)¹, afin d'analyser systématiquement les impacts et la durabilité du projet à moyen et à long terme.

L'équipe d'évaluation ex post a analysé des données couvrant la période allant de septembre 2019, date de fin du projet, à février 2025. L'évaluation a porté sur les neuf résultats du projet et a analysé la durabilité² et la contribution du projet à la résilience dans trois sites d'intervention : les villages de Kewalla (dans la wilaya de l'Assaba), Moyasser 2 (dans le Trarza) et Dionaba (dans le Brakna). Ces sites ont été sélectionnés à l'aide d'une méthodologie d'échantillonnage raisonnée, validée par le PAM et l'AF-TERG. En outre, le village de Leweinatt (dans le Guidimakha) a été visité afin de collecter des données spécifiques aux activités liées à la rétention d'eau, celles-ci ne pouvant être couvertes par les trois sites du projet échantillonnés. Étant donné le nombre limité de sites couverts par la collecte de données (3) par rapport au nombre total de sites soutenus par le projet (85), les résultats de cette analyse ne peuvent être généralisés à l'ensemble du projet.

L'évaluation a adopté une approche mixte, combinant une revue documentaire détaillée, des entretiens avec des informateurs clés, des groupes de discussion dans les communautés, une enquête quantitative auprès des bénéficiaires du projet, une observation sur place dans les trois sites sélectionnés et un examen des données satellitaires disponibles.

1. Disponible à l'adresse: <https://www.adaptation-fund.org/document/toolkit-for-the-ex-post-evaluation-of-adaptation-interventions-2/>

2. La justification narrative de la notation des résultats durables figure dans la boîte à outils d'évaluation ex post, disponible à l'adresse suivante: <https://www.adaptation-fund.org/document/toolkit-for-the-ex-post-evaluation-of-adaptation-interventions-2/>



Principales conclusions

Durabilité des résultats du projet

L'évaluation a obtenu des résultats mitigés concernant la durabilité des résultats du projet cinq ans après sa clôture. Si certains résultats en matière d'environnement et de moyens de subsistance ont été partiellement maintenus, les capacités institutionnelles et les mécanismes de soutien systémiques se sont largement détériorés.

Composante 1 : Soutenir les services techniques et les communautés qu'ils desservent afin (a) de mieux comprendre les risques climatiques, leur impact sur les moyens de subsistance et la sécurité alimentaire ; et (b) de faciliter la planification participative et décentralisée de l'adaptation

1.1 Sensibilisation, appropriation et capacités de facilitation des services gouvernementaux renforcés

Les contributions précieuses apportées par le projet aux capacités des directions régionales de l'environnement n'ont, pour la plupart, pas été maintenues. Si la sensibilisation et les capacités techniques sont toujours présentes, le manque de ressources financières, la rotation du personnel et l'appropriation limitée ont entravé la poursuite du soutien à l'adaptation des communautés. Les ONG locales qui ont participé au projet ont été habilitées à soutenir les communautés dans leur adaptation au changement climatique. Certains projets ultérieurs ont permis de poursuivre l'action, notamment par des activités visant à soutenir l'institutionnalisation d'un des comités de gestion villageois (CGV).

Note de durabilité :
modérément insatisfaisante

1.2 Sensibilisation, appropriation et capacités de planification et de gestion au niveau communautaire renforcés pour la gestion locale des ressources naturelles et l'adaptation au changement climatique

Bien qu'un certain niveau de sensibilisation au changement climatique ait été maintenu dans les communautés visitées, celles-ci n'ont pas poursuivi leurs efforts de planification de l'adaptation. Cependant, l'un des CGV créés avec le soutien du projet renforce ses capacités à gérer durablement ses ressources naturelles. La durabilité de ce résultat dépend à ce jour de la force des capacités organisationnelles locales, qui varient fortement selon le contexte. Ces capacités ont été fortes dans les coopératives de femmes des trois sites, mais variables pour les CGV.

Note de durabilité :
modérément satisfaisante

1.3 Système national de surveillance écologique renforcé et testé

Le système, mis en œuvre par une agence bilatérale, n'est plus opérationnel pour des raisons indépendantes de la volonté du projet. Les activités liées au système national de surveillance écologique n'ont pas été maintenues, pas plus que les avantages qui y sont associés.

Note de durabilité :
insatisfaisante



Image1 Le côté gauche de la clôture montre l'impact de la clôture sur la préservation des zones de pâturage protégées dans le village de Kewalla (wilaya d'Assaba).

Composante 2 : Concevoir et mettre en œuvre des mesures d'adaptation concrètes identifiées dans le cadre de la planification communautaire de l'adaptation, qui visent à lutter contre la désertification et la dégradation des terres.

2.1 Avancée des dunes de sable ralentie, arrêtée ou inversée (analysé pour 2 sites)

Il existe des preuves de la stabilisation des dunes sur les deux sites du projet où cette activité a été mise en œuvre, protégeant efficacement les maisons, les bâtiments et/ou les terres agricoles. Cependant, le mauvais entretien menace la durabilité future de ces bénéfices, car la végétation sur les dunes se dégrade. Les efforts visant à préserver la végétation ont été soutenus par la prise de conscience des bénéficiaires quant à leurs bénéfices, mais ont également été entravés par une perception limitée des avantages immédiats. Parmi les autres défis figuraient la faible capacité organisationnelle, le manque de ressources financières et les risques liés au climat.

Note de durabilité :
modérément satisfaisante à satisfaisante

2.2 Couverture végétale accrue dans les zones d'intervention (analysée pour 3 sites)

Peu d'activités liées à la végétation ont été couronnées de succès à la fin du projet. Cependant, la création de zones de pâturage protégées et la stabilisation des dunes, soutenues par le projet, ont conduit à une augmentation de la couverture végétale dans les trois communautés, ce qui a eu pour effet d'accroître la disponibilité du fourrage et de contrôler l'érosion des sols. Néanmoins, la durabilité

de ces avantages est menacée dans deux des trois sites en raison d'un manque d'entretien, qui découle de faibles capacités organisationnelles et de la perception par les communautés d'avantages limités, ce qui conduit à un faible sentiment d'appropriation. À l'inverse, dans le troisième site (Kewalla), une forte perception d'avantages significatifs stimule le sentiment d'appropriation et les capacités organisationnelles. Si de nombreux facteurs peuvent expliquer cette différence, le processus de sédentarisation en cours à Kewalla a probablement contribué à la perception des avantages.

Note de durabilité :
modérément satisfaisante

2.3 Pertes d'eau et de sol dues au ruissellement de surface diminuées (analysée pour 1 site)

Les deux cordons pierreux construits et toujours fonctionnels à la fin du projet à Leweinatt ont permis de retenir efficacement l'eau sur deux sites, améliorant ainsi la fertilité des sols en aval. Cependant, le manque d'entretien a affecté leur efficacité depuis la fin du projet. Les capacités organisationnelles à Leweinatt sont insuffisantes pour planifier un entretien nécessitant une main-d'œuvre importante.

Note de durabilité :
modérément satisfaisante

Composante 3 : Concevoir et mettre en œuvre des mesures d'adaptation concrètes identifiées dans le cadre de la planification communautaire de l'adaptation, qui visent à diversifier et à renforcer les moyens de subsistance des populations les plus vulnérables.



Image 2 Boucherie dans le village de Kewalla. Les boucheries et les commerces communautaires sont gérés par des coopératives de femmes et bénéficient d'une forte appropriation.

3.1 Nombre de sources de revenus augmentées pour les ménages participants

OSur les 12 activités génératrices de revenus (AGR) opérationnelles en 2019, sept sont toujours en activité : deux boucheries, deux magasins communautaires, l'amélioration de la fabrication de fourneaux dans deux villages et le maraîchage dans un village.

Note de durabilité :
modérément satisfaisante

3.2 Revenus des ménages participants augmentés

96 % des participants toujours engagés dans des AGR font état d'une augmentation de leurs revenus grâce à cette activité. Cependant, le nombre d'AGR actives et de participants a diminué depuis la fin du projet.

Note de durabilité :
satisfaisante

3.3 Disponibilité et accès à la nourriture augmentés pour les communautés participantes

95 % des participants toujours engagés dans des AGR rapportent une augmentation de leur accès à la nourriture, et 75 % rapportent également une augmentation de l'accès à la nourriture pour leur foyer.

Note de durabilité :
satisfaisante

Facteurs de durabilité pour les résultats de la composante 3 : L'accent mis par le projet sur l'engagement communautaire a permis aux AGR de bénéficier d'une forte appropriation par les participants, et le manque d'appropriation n'a pas été la raison de l'abandon de la plupart des AGR qui ont échoué après la fin du projet. Ce sont plutôt les défaillances des équipements et des biens qui ont constitué le principal obstacle à la réussite des activités génératrices de revenus dans les trois sites visités. Les coopératives de femmes sont soutenues par un fort engagement communautaire et ont contribué à garantir la durabilité des avantages là où elles sont présentes.

Résultats émergents

Cinq ans après la fin du projet, plusieurs résultats émergents et inattendus ont été observés. Parmi ceux-ci, on peut citer le fait que les ONG engagées en tant que partenaires dans le projet ont acquis les moyens de soutenir l'adaptation des communautés par le biais d'autres initiatives, et que les femmes de Dionaba explorent des moyens de rendre leurs jardins plus résilients au changement climatique.



Image 3 . Les femmes de la coopérative de Kewalla rencontrent l'évaluatrice. Ce groupe de femmes gère une boucherie et font du maraîchage, mais ont dû abandonner l'utilisation du moulin à grains en raison de bris fréquents.



Contribution à la résilience locale

Les données recueillies sur les sites sélectionnés pour l'évaluation ex post de montrent que cinq ans après la fin du projet, les résultats durables continuent de soutenir la résilience des communautés face au changement climatique :

- Bien que les résultats aient varié d'un site à l'autre, le projet a contribué de manière significative à restaurer et à maintenir la résilience des écosystèmes et des infrastructures locaux grâce à une restauration durable du paysage local. Cet objectif a été atteint en stabilisant les dunes de sable, en améliorant la couverture végétale et en améliorant la rétention d'eau. Cependant, dans la plupart des sites, ces avantages en termes de résilience sont menacés à court ou moyen terme en raison d'un entretien insuffisant des périmètres protégés.
- Les résultats durables en matière d'adaptation ont augmenté les moyens de subsistance disponibles pour les bénéficiaires du projet, contribuant à créer des sources supplémentaires de revenus et/ou de production alimentaire et renforçant la résilience face aux risques climatiques.
- La plupart des femmes des villages visités demeurent actives dans les coopératives d'AGR qui couronnées de succès et contribuent à la prise de décision à ce niveau. De plus, la participation des femmes à des activités traditionnellement dominées par les hommes constitue une innovation importante. Elle représente également une étape significative vers une plus grande équité des chances, car les AGR ciblaient principalement les personnes issues des groupes les plus vulnérables. Néanmoins, il existe peu de preuves d'une diversification plus large des acteurs et des contributions œuvrant à la réalisation d'objectifs communs en matière de résilience au-delà de la gestion immédiate et pratique des AGR.
- Si le projet a jeté les bases essentielles de l'adaptation, son impact à long terme sur l'amélioration de la capacité de réaction locale aux chocs climatiques reste inégal. Il convient de noter que les groupes de femmes ont fait preuve de résilience et de continuité au-delà de la période de mise en œuvre du projet, ce qui suggère qu'ils pourraient être plus efficaces pour maintenir la dynamique organisationnelle et s'adapter à l'évolution des conditions locales. Ces caractéristiques les positionnent comme un levier potentiel pour améliorer la flexibilité du système dans les futurs efforts d'adaptation au changement climatique au niveau communautaire.
- Le projet a permis certaines améliorations en matière de communication, d'accès à l'information et de partenariats pour l'adaptation aux chocs et aux facteurs de stress, bien que les résultats aient été inégaux. Si les directions régionales de l'environnement ne fournissent plus de soutien en matière d'adaptation, les ONG ont conservé leurs capacités et continuent de s'engager dans des travaux d'adaptation, ce qui indique un impact plus durable sur les partenariats locaux. Le système d'alerte précoce prévu au niveau communautaire n'a pas été mis en place, ce qui limite l'accès aux informations essentielles. Les comités de gestion villageois ont obtenu des résultats mitigés, certains demeurant actifs et d'autres devenant inactifs. Cependant, la poursuite des activités des coopératives de femmes souligne le succès du projet dans le renforcement de la capacité d'auto-organisation de ces groupes.



Conclusions

Plus de cinq ans après la fin du PARSACC, la durabilité des résultats du projet est modérément satisfaisante. La stratégie de sortie du PARSACC, qui dépendait d'une phase 2 qui n'a jamais eu lieu, n'a pas été mise en œuvre. Néanmoins, plusieurs résultats du projet ont été maintenus pendant cinq ans. Il s'agit notamment de la stabilisation des dunes, de l'augmentation de la végétation et de l'amélioration de la rétention d'eau, qui contribuent à soutenir les écosystèmes locaux et à fournir du fourrage pour le bétail. Sept des douze AGR sont toujours en activité, fournissant des revenus et un accès à la nourriture. Cependant, les résultats institutionnels ont été moins durables : les directions régionales pour l'environnement n'ont pas maintenu leurs capacités et les systèmes d'information tels que les mécanismes d'alerte précoce et de surveillance ne sont pas fonctionnels. Cela affaiblit la durabilité des résultats du projet et sa contribution à la résilience, car les partenariats visant à soutenir les capacités des communautés ne sont plus en place et ne contribuent plus à la résilience à long terme.

Malgré une prise de conscience accrue des risques liés au changement climatique, les activités qui génèrent des bénéfices directs à court terme sont celles qui continuent de contribuer le plus à la durabilité des résultats. La perception réelle de ces avantages varie d'un site à l'autre en fonction du contexte local, ce qui influence considérablement le sentiment d'appropriation des résultats du projet. L'appropriation et les capacités se renforcent mutuellement et, lorsqu'elles étaient solides, elles ont assuré le succès continu de certaines activités, malgré l'absence de partenariats et des ressources limitées. Cela est particulièrement visible parmi les organisations de femmes, qui sont restées très actives grâce à une forte appropriation et à des bénéfices tangibles.

Malheureusement, les dommages causés aux infrastructures et aux biens essentiels, en particulier aux infrastructures hydrauliques, sont parfois devenus insurmontables. Dans la plupart des cas, le soutien continu des directions régionales de l'environnement aurait probablement contribué à maintenir les bénéfices connexes. Bon nombre des résultats du projet demeurent vulnérables au changement climatique, en particulier aux sécheresses, car les difficultés d'accès à l'eau constituent un risque important pour la durabilité. C'est pourquoi certaines des sources de revenus supplémentaires ne contribuent que de manière limitée à la résilience.

Néanmoins, les exemples de résultats inattendus identifiés tout au long de cette évaluation fournissent des indications précieuses sur les types d'opportunités qui pourraient être exploitées dans les futurs projets d'adaptation, notamment en ce qui concerne les coopératives de femmes, les ONG locales et la réussite d'activités spécifiques.

Dans l'ensemble, il est important de reconnaître que la durabilité des résultats des projets dépend souvent dans une large mesure d'une combinaison complexe de variables locales difficiles à anticiper pleinement, voire à évaluer.



Leçons apprises et recommandations correspondantes

Plusieurs enseignements ont été tirés de l'évaluation et peuvent servir de base à de futurs projets d'adaptation dans des contextes similaires :

Pour les entités chargées de la mise en œuvre et de l'exécution :

Les efforts de renforcement des capacités institutionnelles ont peu de chances de produire des résultats durables s'ils ne s'accompagnent pas de mandats clairs, de ressources adéquates et de mécanismes d'engagement soutenus. Le renforcement des institutions sans clarification de leur pertinence continue et sans garantie de leur responsabilité et de leur motivation conduit à une érosion rapide des gains initiaux.

- ➔ Définir les rôles, les responsabilités, les incitations à la performance et identifier les ressources nécessaires à la durabilité après le projet.
- ➔ Soutenir le renforcement des capacités pour une gestion efficace de l'information dans les institutions décentralisées.
- ➔ Envisager un soutien continu aux bénéficiaires du PARSACC afin de maintenir et, si possible, augmenter la portée résultats durables.

Pour le Fonds d'adaptation et les autres bailleurs de fonds :

Lorsque les résultats des projets n'entraînent pas d'avantages directs et immédiats, ils ne sont souvent pas perçus comme pertinents par les parties prenantes. Cela peut limiter l'appropriation et réduire la probabilité de pérenniser les résultats dans le temps.

- ➔ Inclure la démonstration pratique des avantages à long terme en matière de résilience dans les activités du projet afin de favoriser l'appropriation et d'assurer la durabilité des résultats du projet.

Pour les projets conçus avec des activités liées aux infrastructures et à la main-d'œuvre :

La durabilité des infrastructures à grande échelle ou nécessitant une main-d'œuvre intensive ne peut être garantie sans partenariats – que ce soit avec des acteurs locaux, des ONG ou d'autres bailleurs de fonds – capables d'apporter un soutien, une supervision ou des ressources continus au-delà de la durée du projet.

- ➔ Établir des partenariats pour soutenir la durabilité des infrastructures communautaires au-delà de la durée du projet.

Pour les projets conçus pour les zones arides :

Dans les zones arides, la durabilité des activités de production est étroitement liée à un accès fiable à l'eau. Lorsque les infrastructures hydrauliques sont endommagées ou insuffisantes en raison de chocs climatiques, cela peut compromettre l'ensemble des résultats du projet, qui visait précisément à renforcer la résilience face à ces chocs. Ce phénomène a été observé dans le maraîchage et

l'arboriculture, et pourrait également avoir un impact à terme sur les boucheries, où la production animale est vulnérable aux conditions météorologiques extrêmes. Le mauvais entretien des infrastructures d'accès à l'eau, souvent dû à des contraintes financières ou à un manque de capacités locales, s'est avéré être un obstacle majeur à la réussite à long terme.

- ➔ Donner la priorité à l'accès à l'eau et à la durabilité des infrastructures hydrauliques dès la conception des projets dans les régions arides

Pour les évaluations ex post :

Des informations détaillées sur les activités mises en œuvre et les résultats spécifiques au site sont essentielles pour mener des évaluations ex post solides et pour évaluer avec précision les résultats durables et les contributions à la résilience, car ces informations constituent la base de référence pour évaluer la durabilité des résultats ex post.

- ➔ Documenter systématiquement les activités et les résultats du projet afin de permettre des évaluations futures.

Lorsqu'un projet porte sur un large éventail de résultats dans un grand nombre de sites, les contraintes budgétaires peuvent nécessiter de limiter la collecte de données à un petit nombre de sites. Cette couverture restreinte limite considérablement la capacité à tirer des conclusions solides et représentatives sur les résultats globaux du projet et son impact sur l'ensemble de la population bénéficiaire. Elle met également en évidence le compromis nécessaire entre la collecte de données sur un large éventail de résultats et la collecte en profondeur sur un nombre limité de résultats. Si cette dernière approche peut offrir des informations plus détaillées et permettre de construire un récit riche et nuancé sur l'évolution de la résilience des bénéficiaires, il peut également être difficile d'isoler et de comprendre les effets à long terme des résultats individuels.

- ➔ Veiller à ce que la conception de l'évaluation soit adaptée à l'échelle et à la portée du projet.

Il est essentiel d'analyser la contribution potentielle des résultats d'un projet aux attributs de résilience avant le travail sur le terrain. Il est important de reconnaître que ces contributions peuvent ne pas s'inscrire dans le cadre logique explicite du projet. Cette approche garantit que les outils de collecte de données qualitatives et quantitatives capturent toutes les informations pertinentes, y compris les aspects qui ne sont pas directement décrits dans le cadre du projet.

- ➔ Encourager une réflexion précoce sur la manière dont les résultats de chaque projet contribuent à la résilience.
- ➔ Donner la priorité aux attributs de résilience pertinents afin d'étudier la contribution des résultats du projet.